



Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-02/01

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance d'installation du 20 mars 2026 à 19H

A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

CONSEILLERS EN

FONCTION : 19

Sous la présidence de M. DOHET Olivier

CONSEILLERS PRESENTS : 18

Membres Présents :

M. Gérard LEYENDECKER, M. Jean-Claude ROTH, Mme Sylvie SEYER, M. Olivier DOHET, Mme Laurence GIGUEL, Mme Josiane SCHWEY, Mme Laurence MARCHAL, Mme Isabelle GROSSE, Mme Nathalie BARBIER, M. Philippe DIDIERJEAN, M. Danny PFLAUM, M. Alain HOFBAUER, Mme Marie Josée MADELAINE, M. Yves GANGLOFF, Mme Séverine WAGNER, M. Sébastien THOMAS, Mme Loubna BOUCHANE, M. Lucas MATT

Membres absents excusés : M. Olivier GROSSE

Membres absents non excusés : –

ÉLECTION DU MAIRE

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-17,
VU les articles L.46 et suivants et L237 et suivants du Code électoral,
CONSIDÉRANT que le conseil municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue,
CONSIDÉRANT que si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu,

Sous la présidence de Monsieur Olivier DOHET, Conseiller Municipal le plus âgé de l'assemblée, assisté de deux assesseurs Mme Laurence MARCHAL et Mme Loubna BOUCHANE, désignées par le Conseil Municipal formant le Bureau,

Il est procédé à l'élection du Maire.

1^{er} tour de scrutin

Candidat : Gérard LEYENDECKER

- Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 18
- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (article L.66 Code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (article L65 du Code électoral) : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 17
- Majorité absolue : 9



M. Gérard LEYENDECKER a obtenu 17 voix

M. Gérard LEYENDECKER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire et immédiatement installé.

Le Président,

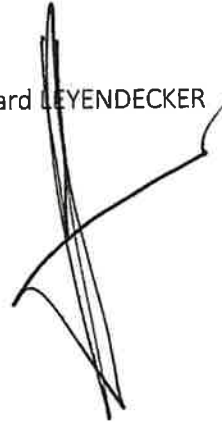
Pour copie conforme :
Réding, le 24 mars 2026
Le Maire,

Olivier DOHET



Le secrétaire

Gérard LEYENDECKER



Claudia MEILENDER



Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-02/02

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

CONSEILLERS EN

FONCTION : 19

CONSEILLERS PRESENTS : 18

Séance d'installation du 20 mars 2026 à 19H

A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

Sous la présidence de M. Gérard LEYENDECKER

Membres Présents :

M. Gérard LEYENDECKER, M. Jean-Claude ROTH, Mme Sylvie SEYER, M. Olivier DOHET, Mme Laurence GIGUEL, Mme Josiane SCHWEY, Mme Laurence MARCHAL, Mme Isabelle GROSSE, Mme Nathalie BARBIER, M. Philippe DIDIERJEAN, M. Danny PFLAUM, M. Alain HOFBAUER, Mme Marie Josée MADELAINE, M. Yves GANGLOFF, Mme Séverine WAGNER, M. Sébastien THOMAS, Mme Loubna BOUCHANE, M. Lucas MATT

Membres absents excusés : M. Olivier GROSSE

Membres absents non excusés : --

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-1 à L.2122-12,

CONSIDÉRANT que le conseil municipal détermine le nombre d'adjoints au maire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur, soit 5 adjoints au maire au maximum.

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 : de fixer à 4 le nombre des adjoints.

Le secrétaire

Claudia MEILENDER

Pour copie conforme :
Réding, le 24 mars 2026
Le Maire,

Gérard LEYENDECKER



Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-02/03

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance d'installation du 20 mars 2026 à 19H

A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

**CONSEILLERS EN
FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Gérard LEYENDECKER

CONSEILLERS PRESENTS : 18

Membres Présents :

M. Gérard LEYENDECKER, M. Jean-Claude ROTH, Mme Sylvie SEYER, M. Olivier DOHET, Mme Laurence GIGUEL, Mme Josiane SCHWEY, Mme Laurence MARCHAL, Mme Isabelle GROSSE, Mme Nathalie BARBIER, M. Philippe DIDIERJEAN, M. Danny PFLAUM, M. Alain HOFBAUER, Mme Marie Josée MADELAINE, M. Yves GANGLOFF, Mme Séverine WAGNER, M. Sébastien THOMAS, Mme Loubna BOUCHANE, M. Lucas MATT

Membres absents excusés : M. Olivier GROSSE

Membres absents non excusés : –

ÉLECTION DES ADJOINTS

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-4, L.2122-7-2 et L.2122-10,

VU la délibération n°2026-02-02 du Conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à 04 le nombre d'adjoints,

CONSIDÉRANT que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus,

Sous la présidence du Maire, assisté de deux assesseurs Mme Laurence MARCHAL et Mme Loubna BOUCHANE, désignés par le Conseil Municipal formant le Bureau,

Il est procédé à l'élection des adjoints.

1^{er} tour de scrutin

Liste (s) des candidats aux fonctions d'adjoint :

Liste conduite par Mme Sylvie SEYER :

1^{er} adjoint : Mme Sylvie SEYER

2^{ème} adjoint : M. Jean-Claude ROTH



3^{ème} adjoint : Mme Laurence GIGUEL

4^{ème} adjoint : M. Olivier DOHET

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants : 18
- Nombre de suffrages déclarés nul par le bureau (article L.66 Code électoral) : 0
- Nombre de suffrages blancs (article L65 du Code électoral) : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 18
- Majorité absolue : 10

Nombre de suffrages obtenus par la liste de Mme Sylvie SEYER : 18

La liste conduite par Mme Sylvie SEYER, ayant obtenu la majorité absolue, les candidats figurant sur cette liste sont proclamés élus en qualité d'adjoints au Maire dans l'ordre suivant :

1^{er} adjoint : Mme Sylvie SEYER

2^{ème} adjoint : M. Jean-Claude ROTH

3^{ème} adjoint : Mme Laurence GIGUEL

4^{ème} adjoint : M. Olivier DOHET

Et immédiatement installés.

Le secrétaire

Claudia MEILENDER

Pour copie conforme :
Réding, le 24 mars 2026
Le Maire,

Gérard LEYENDECKER





Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-02/04

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance d'installation du 20 mars 2026 à 19H

A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

**CONSEILLERS EN
FONCTION : 19**

Sous la présidence de M. Gérard LEYENDECKER

CONSEILLERS PRESENTS : 18

Membres Présents :

M. Gérard LEYENDECKER, M. Jean-Claude ROTH, Mme Sylvie SEYER, M. Olivier DOHET, Mme Laurence GIGUEL, Mme Josiane SCHWEY, Mme Laurence MARCHAL, Mme Isabelle GROSSE, Mme Nathalie BARBIER, M. Philippe DIDIERJEAN, M. Danny PFLAUM, M. Alain HOFBAUER, Mme Marie Josée MADELAINE, M. Yves GANGLOFF, Mme Séverine WAGNER, M. Sébastien THOMAS, Mme Loubna BOUCHANE, M. Lucas MATT

Membres absents excusés : M. Olivier GROSSE

Membres absents non excusés : --

***ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES
EAUX DE WINTERSBOURG***

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-25
VU l'arrêté interpréfectoral n°2008-DRCLAJ/1-045 en date du 11 septembre 2008 portant modification des statuts et transformation en syndicat à la carte du Syndicat des Eaux de Wintersbourg,
VU l'article 5 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant de la commune auprès du Syndicat des Eaux de Wintersbourg,

CONSIDERANT que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués. (Il convient de procéder à l'élection des deux délégués titulaires, puis à l'élection du délégué suppléant selon les mêmes modalités).

Election du 1^{er} délégué titulaire du Syndicat Intercommunal des Eaux de Wintersbourg

Le Maire appelle les candidats au poste de 1^{er} délégué titulaire à se faire connaître :

- M. Gérard LEYENDECKER

Il invite les membres du Conseil Municipal à l'appel de leur nom, à s'approcher de la table de vote, pour l'élection du 1^{er} délégué titulaire.

Résultats du premier tour de scrutin :



Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 18

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

– M. LEYENDECKER Gérard 17 voix (*dix-sept*)

M. LEYENDECKER Gérard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) délégué.

Election du 2^{ème} délégué titulaire du Syndicat Intercommunal des Eaux de Wintersbourg

Le Maire appelle les candidats au poste de 2^{ème} délégué titulaire à se faire connaître :

- M. Yves GANGLOFF

Il invite les membres du Conseil Municipal à l'appel de leur nom, à s'approcher de la table de vote, pour l'élection du 2^{ème} délégué titulaire.

Résultats du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 18

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Ont obtenu :

– M. Yves GANGLOFF 17 voix (*dix-sept*)

M. Yves GANGLOFF ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) délégué.

Election du délégué suppléant du Syndicat Intercommunal des Eaux de Wintersbourg

Le Maire appelle les candidats au poste de délégué suppléant à se faire connaître :

- M. Sébastien THOMAS

Il invite les membres du Conseil Municipal à l'appel de leur nom, à s'approcher de la table de vote, pour l'élection du délégué suppléant.

Résultats du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 18

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

– M. Sébastien THOMAS 18 voix (*dix-huit*)



M. Sébastien THOMAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé(e) délégué suppléant.

DÉSIGNE LES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES EAUX DE WINTERSBOURG COMME SUIVIT :

Délégués titulaires : M. Gérard LEYENDECKER et M. Yves GANGLOFF

Délégué suppléant : M. Sébastien THOMAS

Le secrétaire

Claudia MEILENDER

Pour copie conforme :

Réding, le 24 mars 2026

Le Maire,

Gérard LEYENDECKER





Département
de la MOSELLE
Arrondissement
de SARREBOURG

Commune de REDING

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-02/05

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 19

Séance d'installation du 20 mars 2026 à 19H

A l'Hôtel de Ville – Salle des Conseils

CONSEILLERS EN
FONCTION : 19

Sous la présidence de M. Gérard LEYENDECKER

CONSEILLERS PRESENTS : 18

Membres Présents :

M. Gérard LEYENDECKER, M. Jean-Claude ROTH, Mme Sylvie SEYER, M. Olivier DOHET, Mme Laurence GIGUEL, Mme Josiane SCHWEY, Mme Laurence MARCHAL, Mme Isabelle GROSSE, Mme Nathalie BARBIER, M. Philippe DIDIERJEAN, M. Danny PFLAUM, M. Alain HOFBAUER, Mme Marie Josée MADELAINE, M. Yves GANGLOFF, Mme Séverine WAGNER, M. Sébastien THOMAS, Mme Loubna BOUCHANE, M. Lucas MATT

Membres absents excusés : M. Olivier GROSSE

Membres absents non excusés : --

REPRÉSENTATIONS SPÉCIALES AU SEIN D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

CONSIDÉRANT que la commune est appelée à être représentée dans des organismes divers. Les règles de fonctionnement, propres à chacun d'eux prévoient, selon le cas, que les représentants soient désignés par le conseil municipal.
Suite à son renouvellement général,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 : de procéder aux désignations suivantes :

- Conseiller (e) municipal(e) en charge des affaires de défense : Mme Loubna BOUCHANE
- Correspondant (e) sécurité routière : M. Jean-Claude ROTH
- Délégué (e) titulaire à la Fédération des communes forestières : M. Philippe DIDIERJEAN
- Délégué (e) suppléant à la Fédération des communes forestières : M. Lucas MATT
- Représentant (e) à la société publique locale CINESAR : Mme Laurence GIGUEL

- Délégué (e) local (e) CNAS collège des élus : Mme Laurence MARCHAL
- Déléguée locale CNAS collège des agents et correspondante CNAS : BELLOT Danièle

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces du dossier.

Le secrétaire

Claudia MEILENDER



Pour copie conforme :
Réding, le 24 mars 2026
Le Maire,

Gérard LEYENDECKER

